



**DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE**  
**Arrondissement de Mâcon**  
**Canton de la Chapelle de Guinchay**  
**Mairie de LEYNES**

### **Procès-verbal de la séance du 18 octobre 2024**

**Présents** : Bernard MARTIN ; Suzanne BERGERET ; Bernard JUSTIN ; DE GROOTE Isabelle ; Virginie DESGRANGES ; Sébastien LACHARME ; Dominique LAURENT ; Jacqueline MILAMANT ; Véronique RIGault ; Aymeric THILLET ; Roger VARGAS ; Christophe WUYLSTEKER ;

**Excusé non représenté** : Aucun

**Absent** : Aucun

**Représenté** : Anthony AUBLANC représenté par Christophe WUYLSTEKER ;

**Secrétaire de séance** : Virginie DESGRANGES

### **Ordre du jour** :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Intervention de la direction du théâtre de Mâcon
3. Approbation du procès-verbal du 26 juillet 2024
4. Délibération conclusion de la convention d'attribution d'une subvention en nature, pour la fourniture d'arceaux de stationnement vélos
5. Délibération Décision Modificative
6. Délibération « amendes de police » - signalisation verticale
7. Délibération fonds de « concours voirie » - signalisation verticale
8. Délibération fonds de concours « revitalisation centre bourg » - Chauffe-eau du restaurant
9. Délibération fonds de concours « aide au développement local » - réfection balcon logement communal
10. Comptes rendus de réunions
11. Informations et questions diverses

### **1. Désignation du secrétaire de séance**

Madame Virginie DESGRANGES est désignée secrétaire de séance.

### **2. Intervention direction du théâtre de Mâcon**

Madame Juliette DELSALLE, directrice de l'action territoriale du théâtre de Mâcon, est venue présenter les actions en direction de la commune pour la saison 2024 / 2025.

Le théâtre de Mâcon vient à la rencontre des habitants dans le milieu rural dans le cadre de la Fabrique de la relation qui s'adresse particulièrement à la jeunesse et à l'enfance. Le théâtre présentera le 6 juin 2025, lors du second p'ti marché Leynois, « les visites sensibles » organisées par Thierry COMBE.

Nourrie de témoignages et de rencontres avec les habitants, cette visite a comme point de départ la Place de la Mairie de Leynes et l'Esplanade de Chasselas.

Après une semaine en immersion sur le territoire, Thierry COMBE, auteur et metteur en scène, livre, à partir de cette matière, une visite théâtrale sensible.

### **3. Approbation du procès-verbal du 26 juillet 2024**

Après présentation, le procès-verbal du précédent Conseil Municipal est adopté à l'unanimité.

### **4. Délibération conclusion de la convention d'attribution d'une subvention en nature, pour la fourniture d'arceaux de stationnement vélos**

Le schéma des mobilités durables de MBA adopté en 2021, prévoit la réalisation d'aménagements cyclables et le déploiement d'une stratégie de stationnement vélos.

Par délibération n°2024-125 du Conseil Communautaire du 20 juin 2024, MBA a décidé de soutenir les communes du territoire dans leurs projets de stationnement vélos en attribuant une subvention en nature sous forme de fourniture d'arceaux vélos en fonction des demandes des communes.

Cette subvention en nature permettra aux communes d'offrir des opportunités de stationnement aux cyclistes de leur territoire de façon cohérente et homogène.

Pour la mise en œuvre de cette subvention, il convient de conclure une convention spécifique « Fourniture d'arceaux de stationnement vélos » avec MBA fixant les conditions et modalités d'attribution.

Adoptée à l'unanimité

### **5. Délibération Décision Modificative**

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
002	Résultat de fonctionnement reporté		-3464.34
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>-3464.34</b>

Adoptée à l'unanimité

## **6. Délibération « amendes de police » - signalisation verticale**

Dans le cadre du réaménagement du stationnement Grand'rue et de la mise en place d'une zone 30 dans la traversée du bourg, il est nécessaire d'investir dans l'achat de panneaux de signalisation et de marquage au sol.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que la commune de Leynes peut prétendre bénéficier de la dotation relative à la répartition des amendes de police à l'effet de l'aider à financer ces travaux afférents à la circulation et à la sécurité routière.

Il propose donc de solliciter une aide auprès du Département au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'opération suivante :

- Ajout et changement de la signalisation verticale
- Marquage au sol pour stationnement longitudinal Grand'rue

Le coût total estimé est de 3000 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'opération susvisée.

Adoptée à l'unanimité

## **7. Délibération fonds de « concours voirie » - signalisation verticale**

Dans le cadre du réaménagement du stationnement Grand'rue et de la mise en place d'une zone 30 dans la traversée du bourg, il est nécessaire d'investir dans l'achat de panneaux de signalisation et de marquage au sol.

Après avoir entendu Monsieur le Maire concernant le changement de certaines signalisations verticales et l'ajout de certains panneaux pour la création d'une zone 30 et de stationnements, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE :

- D'approuver le lancement de cette opération pour un montant total estimé à 3000 €HT
- Décide de solliciter, à ce titre, le fonds de concours « voirie » auprès de MBA à hauteur de 50%

Adoptée à l'unanimité

## **8. Délibération fonds de concours « revitalisation centre bourg » - Chauffe-eau du restaurant**

Après avoir entendu Monsieur le Maire concernant la nécessité de remplacer de chauffe-eau existant du restaurant de la Marmite de l'Echanson, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE

- D'approuver le lancement de cette opération
- Décide de solliciter, à ce titre, le fonds de concours « revitalisation centre bourg » auprès de MBA

Adoptée à l'unanimité

### **9. Délibération fonds de concours « aide au développement local » - réfection balcon logement communal**

Après avoir entendu Monsieur le Maire concernant la nécessité de la remise en état du balcon des logements communaux, le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

DECIDE

- D'approuver le lancement de cette opération pour un montant total de 5 180€ HT
- Décide de solliciter, à ce titre, le fonds de concours « aide au développement local » auprès de MBA à hauteur de 50% du montant HT soit 2 590€

Adoptée à l'unanimité

### **10. Comptes rendus de réunions**

**24 septembre 2024** : Commission Consultative des Services Publics Locaux.

Présentation du rapport d'activité de délégation de service public du transport 2023. On note une légère augmentation de la fréquentation et des ventes commerciales sur le réseau régulier. Aucun administré n'a sollicité le service de transport à la demande.

Présentation des RAD (Rapport d'Activité du Délégué) 2023 eau et assainissement et présentation des RPQS (Rapport sur le Prix et la Qualité du Service) 2023 eau et assainissement collectif, assainissement non collectif.

Pour terminer, présentation du RPQS (Rapport sur le Prix et la Qualité du Service) de gestion des déchets ménagers et assimilés. Quelques chiffres : 691 interventions conduites en 2023 sur la prévention et le tri des déchets ; 19 nouveaux sites de compostage partagé en 2023 ; 660 foyers formés au compostage individuel et doté d'un composteur.

Tous ces documents sont consultables sur le site internet de Mâconnais Beaujolais Agglomération.

**25 septembre 2024** : Jacqueline Milamant s'est rendue à la réunion du comité du syndicat des eaux de la Petite Grosne. Le prix du mètre cube d'eau n'augmentera pas cette année, soit 1,40€ pour les particuliers. La commune n'est pas concernée par de nouveaux travaux.

Rédaction d'un nouvel avenant de délégation du service public jusqu'en décembre 2025. En 2026 la communauté d'agglo MBA reprendrait la compétence de l'eau.

20h10 Roger VARGAS quitte la séance

**25 septembre 2024** : Participation de Monsieur le Maire au 130° congrès national des Sapeurs-Pompiers.

**25 septembre 2024** : Assemblée Générale du restaurant scolaire, une moyenne de 90 repas/jour distribués, déficit de 6 647,92€ qui était prévu du fait du départ à la retraite de l'agent de cantine. On note quand même le résultat des recettes à 6 024,09€ généré par les manifestations. Pas d'augmentation prévue cette année.

Dominique LAURENT fait remarquer que l'organisation des transports des élèves pour se rendre à la cantine devrait être reconsidérée afin que le temps du repas soit confortable pour tous les enfants.

**1<sup>er</sup> octobre 2024** : Suite à un accident de la circulation qui a eu lieu à l'entrée sud de l'agglomération de la commune, entraînant la destruction des poteaux et barrières bois, M. le Maire a déposé plainte auprès de la Gendarmerie.

**2 octobre 2024** : Conférence des Territoires du Département 71 : Un transfert de charges de l'état aux Départements non compensés a pour conséquence des recettes en baisse pour 2025. Malgré tout, le Département 71 maintient son aide financière aux communes à hauteur égale à l'année 2024. Plusieurs dispositifs en place pour les communes : Appels à projet, Chèque arbre ; amendes de police ; culture ; sport : aide à l'organisation de manifestations ; mobilité : tous à vélo ; asso 71 ; financement des réserves d'eau pour les agriculteurs.

Quelques mots sur les actions menées par le Département :

- Création de Centres de santé avec la mise à disposition de 65 médecins généralistes, 10 médecins spécialistes et 30 autres professionnels dans le milieu médical.
- Création d'un village enfants pour éviter de séparer des fratries.
- Rénovation de 8 gendarmeries dont la construction de 4 nouvelles (Pierreclos, Lux, Autun, Toulon sur Arroux)
- Continuité dans l'action sociale (au 31 juillet 2024, 8600 personnes ont bénéficié du RSA – 12100 personnes ont bénéficié de l'APA)

**3 octobre 2024** : Réunion du Conseil Communautaire : Modification des tarifs du Conservatoire pour la rentrée 2024/2025. Création de deux lieux enfants /parents. La CAF finance à hauteur de 60% les dépenses de ces lieux d'accueil. La commune de La Chapelle de Guinchay adhère au service ADS (Application du Droit des Sols). Financement du réseau VIF (Violences Intra Familiales), une demande de subvention a été faite au fonds social européen.

Le Fonds de concours pour le porche de l'Eglise de Leynes a été accordé par MBA.

Subvention de 4000€ accordée à « Repair Café » pour l'organisation d'une rencontre internationale.

**7 octobre 2024** : Un commercial de la société IZI CONFORT s'est rendu en Mairie afin de mettre à jour le contrat d'entretien des chaudières des bâtiments communaux.

**7 octobre 2024** : Réunion de la commission cimetière pour la révision du règlement du cimetière.

- Les plaques des cavurnes sont propriété de la commune, avec possibilité pour les concessionnaires de s'en rendre acquéreurs.
- Interdiction de planter des ligneux (arbres, arbustes)
- La procédure des reprises de concessions en état d'abandon se poursuivra au printemps 2025.
- Poursuivre l'enherbement autour des nouvelles cavurnes.

**11 octobre 2024** : Réunion du SYDESL. Les travaux prévus sur l'éclairage public de la commune sont achevés. L'enfouissement des réseaux chemin des sœurs ainsi que la suppression des 4 fils électriques en Charmont ne sont pas prévus au calendrier 2025. Mise en place d'un cadastre solaire qui permet de mesurer instantanément le potentiel solaire des toitures.

**12 octobre 2024** : Assemblée Générale des Maires ruraux 71. 390 communes sont adhérentes à l'association. Une lettre rurale d'information à destination des Maires est envoyée régulièrement par mail.

Suite à la création du grade de secrétaire général de mairie, représentant une catégorie B, promouvable sur dossier, les Maires ruraux demandent une participation financière de l'Etat.

Les communes rurales ont du mal à mettre en place de nouveaux commerçants, suite à cessation d'activité ou création.

**14 octobre 2024** : Réunion de la commission bâtiment : Aménagement de l'abri situé sur le jeu de boules.

**16 octobre 2024** : Monsieur CHAPOT directeur Est de La Poste s'est rendu en Mairie. Il rappelle la loi 3DS de juin 2024 qui impose aux communes l'attribution d'adresses pour chacune des maisons et l'établissement d'un tableau de classement des voies communales. Une proposition de prestation a été faite à la commune.

**17 octobre 2024** : Suite à l'invitation du Maire, le Collectif « Préservons Leynes » est venu présenter son association nouvellement constituée « LEYNES, NATURE et CULTURE », et leurs objectifs.

## **12. Informations et questions diverses**

- L'agent technique recruté en mai 2024 n'a pas souhaité renouveler son contrat.
- Le Département, comme chaque année, propose à la commune de participer au concours des décorations de Noël. Pas de participation pour cette année.
- Le sapin de Noël pour la commune a été commandé au sou des écoles.
- La convention de contrôle de débit des bornes incendie avec la commune de Crêches sur saône, permettant de mesurer la pression dans chaque poteau a été renouvelée.
- Suite à l'évaluation du RPI, il a été demandé de trouver un nom pour l'école de Leynes et de créer un logo pour le RPI.
- Plusieurs demandes de particuliers ont émergé pour louer le caveau. Une proposition de convention est prévue.
- Le salon des élus organisé par le SYDESL est prévu le 12 juin 2025 au parc des expositions de Mâcon.
- A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025, la commune a décidé d'adhérer à un contrat prévoyance pour la totalité des agents territoriaux. La participation de la commune sera à hauteur de 50 % de la cotisation. Au 1<sup>er</sup> janvier 2026 la commune devra aussi participer à hauteur de 15 € par agent concernant la mutuelle. Pour adhérer au marché passé par le CDG (Centre de Gestion) 71 il faut consulter le CST (Comité Social Territorial), pour avis.
- Un nouveau Food truck nommé « Baraly's Pizza » sera présent tous les lundis soir à partir de 19h jusqu'à 22h sur la Place de la Mairie dès le 4 novembre 2024.

## **Prochain Conseil Municipal Vendredi 15 novembre 2024**

Séance levée à 22h32